

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°355
18 Mai 2024
ISSN 1245-0286

***Nous publions ci-dessous différentes motions et interventions du courant Front Unique
au Congrès national du SNASUB et à la Commission administrative nationale du SNCS***

Motion adoptée le 17 mai par le 11ème Congrès national du SNASUB-FSU, réuni du 13 au 17 mai à Satillieu (Ardèche)

En défense du peuple Palestinien, arrêt immédiat de la guerre génocidaire

Le congrès national du SNASUB-FSU condamne l'entreprise génocidaire que l'État d'Israël, État raciste, colonial, mène contre le peuple palestinien à Gaza et le nettoyage ethnique en Cisjordanie et dans toute la Palestine.

Il se prononce :

- Pour le retrait immédiat des troupes israéliennes de Gaza et de Cisjordanie et l'arrêt des bombardements sur Gaza.
- Inconditionnellement du côté du peuple palestinien, peuple opprimé.
- Contre les principaux soutiens à l'État d'Israël : Biden, Sunak et Macron.

Répondant à l'appel du monde académique français pour la Palestine pour "*l'arrêt immédiat de la guerre génocidaire*", cosigné par plus de 2 000 chercheurs, le congrès se prononce pour l'arrêt de toute collaboration dans le domaine scientifique des établissements du Supérieur et de la Recherche en France avec les universités et les sociétés de l'État d'Israël, ainsi qu'avec toutes les entreprises françaises qui participent au développement technologique militaire d'Israël.

Il considère que c'est au mouvement ouvrier qu'il revient d'organiser le boycott de toute production et livraison d'armes destinées à Israël, comme l'ont appelé de leur vœu, le 16 octobre, des dizaines de syndicats palestiniens, notamment la *Federation of Unions of Palestinian Universities Professors & Employees*.

Le congrès national du SNASUB-FSU demande à la FSU de s'adresser en ce sens à la CGT, FO et Solidaires.

(Résultat du vote : Pour : 34 / Contre : 23 / Abstentions : 25 / Refus de vote : 1)

Motion présentée, le 16 mai au Congrès national du SNASUB

Pour la rupture des concertations sur les projets Guérini

Les projets de réforme de la fonction publique présentés par Stanislas Guerini constituent un saccage complet du statut de la fonction publique.

Le Congrès du Snasub en exige le retrait.

Il se prononce pour que la FSU rompe sa participation aux concertations engagées par Guerini pour faire passer sa réforme.

Il se prononce pour que la FSU refuse de signer l'accord que le ministre entend soumettre aux organisations syndicales avant l'été.

(Résultat du vote : Pour : 17 / Contre : 46 / Abstentions : 29)

Intervention à la Commission administrative nationale, le 17 mai (Nouvelle Calédonie/Kanaky)

Depuis mercredi 15 mai à 20 heures, Macron a décrété l'état d'urgence en Kanaky et l'imposition d'un couvre-feu. Attal a annoncé le déploiement de quatre escadrons de gendarmerie mobile, du GIGN et du RAID en plus des détachements policiers et militaires pléthoriques déjà déployés sur place. Ce sont des troupes de choc déjà affectées, dans le passé, au meurtre de militants et dirigeants indépendantistes.

Ce dont il s'agit, c'est bien d'écraser le peuple kanak, peuple opprimé, colonisé, refoulé par la colonisation loin de Nouméa, loin de la « Nouvelle-Calédonie utile » où colons blancs « caldoches » et pillards venus de métropole accaparent à leur profit les ressources en nickel ou en « terres rares » comme les subventions de l'État colonial français. Un apartheid « made in France », fruit d'une longue histoire de barbarie coloniale que le mouvement ouvrier a la responsabilité de dénoncer et de combattre.

Depuis des mois, le CCAT, front commun constitué de courants du FLNKS, du syndicat USTKE, du Parti Travailleuse kanak, organise la mobilisation contre le projet de réforme constitutionnelle qui vise à marginaliser encore davantage le peuple kanak sur le plan électoral.

Le 13 avril, un sit-in organisé sur cette base à Nouméa a rassemblé 60 000 participants : l'équivalent proportionnel de 15 millions de manifestants à Paris. Cette mobilisation historique prolonge le référendum de 2021 boycotté par une très large majorité du peuple kanak.

En faisant voter le projet de réforme constitutionnelle, Macron, le gouvernement, les partis bourgeois unis de Renaissance au RN se sont arrogé le droit de piétiner la volonté du peuple kanak, en toute arrogance coloniale. Ils portent la responsabilité des émeutes qu'ils exploitent pour « justifier » une offensive sanglante contre le peuple kanak et lui seul.

Darmanin a indiqué la cible : les dirigeants du CCAT, militants indépendantistes et syndicalistes qualifiés de « maffieux », frappés d'« assignation à résidence », contraints de se cacher, livrés publiquement à la vindicte des milices coloniales qui sévissent en toute impunité.

L'association *Survie* indique, dans un communiqué publié ce jeudi : « *On constate (...) un parfait alignement entre les acteurs étatiques et les milices coloniales. Les gendarmes et policiers protègent et ouvrent la voie à ces milices que les colons se targuent d'essayer de créer dans « chaque quartier ». Ces groupes portent ouvertement des armes, même en présence des forces de l'ordre, sans être désarmés.* »

Déjà, au moins trois jeunes kanaks ont été abattus par ces miliciens. Le « Haut Commissaire de la République » en Kanaky a d'ores et déjà déclaré que les tireurs n'auraient à ses yeux cherché qu'à « se défendre ».

C'est pourquoi le courant Front unique propose à la CA de se prononcer en défense du peuple kanak, contre Macron et son gouvernement, contre l'État colonial français et ses colons.

Motion présentée à la CAN du SNCS, le 17 mai 2024 (Nouvelle Calédonie/Kanaky)

Le gouvernement a clairement décidé d'accentuer sa politique coloniale en Nouvelle Calédonie.

Il y a imposé le 3ème référendum le 12 décembre 2021 en pleine pandémie alors que les organisations kanak avaient appelé à son boycott.

Il vient de faire voter à l'Assemblée nationale la loi de réforme constitutionnelle modifiant le corps électoral pour minorer le poids politique du peuple kanak.

La CA du SNCS se prononce pour l'abrogation de la loi de réforme constitutionnelle.

Elle exige :

- le retrait des troupes de répression (RAID, GIGN, armée) et l'arrêt de l'état d'urgence ;
- l'arrêt des poursuites contre les Kanaks légitimement mobilisés et l'arrêt des assignations à résidence
- que justice soit rendue aux Kanaks tués par des colons

La CA du SNCS s'adresse à la direction de la FSU pour qu'elle fasse de même, et qu'elle s'adresse aux dirigeants des confédérations ouvrières CGT et FO en vue de constituer un front uni en défense du peuple kanak.

(Résultat du vote : Pour : 6 / Contre : 12 / Abstentions : 3 / Refus de vote : 2)